



INFORMATIONS
SÉCURITÉ PATIENTS

Lettre aux professionnels de santé

Octobre 2022

HALDOL 2 mg/ml, solution buvable (halopéridol) – Rappel de la dose unique maximale pouvant être administrée avec le dispositif compte-gouttes

Information destinée aux psychiatres, neurologues, neuro-pédiatres, pédopsychiatres, pédiatres, gériatres, médecins urgentistes, médecins généralistes, pharmaciens hospitaliers et pharmaciens d'officine.

Madame, Monsieur,

En accord avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et afin **de réduire le risque d'erreurs médicamenteuses** avec la spécialité **HALDOL 2 mg/ml, solution buvable** en flacon compte-gouttes de 30 ml, JANSSEN-CILAG vous rappelle que **HALDOL 2 mg/ml, solution buvable**, n'est pas adaptée à l'administration de doses uniques supérieures à 2 mg.

Résumé

- **Des risques d'erreurs médicamenteuses (nombre de gouttes incorrect) liés à la forme compte-gouttes nous ont été rapportés avec HALDOL 2 mg/ml, solution buvable en flacon compte-gouttes**
- 1 goutte correspond à 0,10 mg d'halopéridol.
- HALDOL 2 mg/ml, solution buvable en flacon compte-gouttes :
 - permet l'**administration de doses uniques maximales de 2 mg (20 gouttes)** ;
 - **n'est pas adapté à l'administration de doses uniques supérieures à 2 mg**. Seul HALDOL comprimé est la forme orale adaptée à l'administration de doses supérieures à 2 mg.
 - **permet l'administration de doses uniques inférieures à 1 mg, que les comprimés d'HALDOL ne permettent pas d'obtenir.**
- D'autres antipsychotiques sont disponibles en solution buvable.

Déclaration des effets indésirables et des erreurs médicamenteuses

Déclarez immédiatement tout effet indésirable ou toute erreur médicamenteuse avec ou sans effet, suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.



Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Information médicale

Le Service Clients Janssen reste à votre disposition pour toute question concernant nos médicaments, toute réclamation qualité, événement indésirable ou difficultés d'approvisionnement :

Information médicale et Pharmacovigilance
Tél : 0800 25 50 75
DROM-COM
Tél : 01 55 00 40 03
Email : medisource@its.jnj.com

Nous vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de notre considération distinguée.

Armelle SANTELLI
Pharmacien Responsable
Janssen-Cilag France

Jonathan PENTEL
Directeur Médical
Janssen-Cilag France